

DATE DE CONVOCATION : L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19 heures 00, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick PAQUE, Maire,  
 14 mars 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Sylvie DESCHAMPS - Clémentine FIGUET – Yann FLAMANT - Corinne JOURDAN - Béatrice MOULIN-MARTIN - Yannick PAQUE - Jean-Luc PETIT – Jean-Pierre PODKOWA – Emilie RATTON – Jessica ROSINET – Pascal ROUSSET – Geneviève TABARET - Hélène TALARCZYK – Marie-Dolorès THUDEROZ – Claude VARENNES - Jérémie VIAL

NOMBRE DE CONSEILLERS :  
 EN EXERCICE :27  
 PRÉSENTS : 16  
 PROCURATIONS: 6  
 VOTANTS : 22  
 POUR : 22  
 ABSTENTION:0  
 CONTRE : 0  
 N° 2023-31

Avaient donné procuration : Mesdames, Messieurs – Sébastien BIZET (pouvoir Jean-Luc PETIT)- Fatima BENKHEIRA (pouvoir Jérémie VIAL) – Serge BERNARD (pouvoir Claude VARENNES)- Kenan SOLMAZ (pouvoir Yannick PAQUE) – Annie MONNERY (pouvoir Béatrice MOULIN MARTIN) – Eliane GEOFFROY (pouvoir Sylvie DESCHAMPS) –

Étaient absents excusés : Cyril BRUZZESE - Willy GABRIEL – Nathalie LACOSTE – Patrick RAMON- Ilyes TELALI

MME Maria-Dolorès THUDEROZ a été élue secrétaire de séance

**OBJET DE LA DELIBERATION** : Autorisation de Programme « plaine des sports »

**Vu le Code général des collectivités territoriales**

Le conseil municipal a approuvé le règlement budgétaire et financier (delib 2022-95). Les programmes d'investissement pluriannuels en cours ou à venir sont ainsi à traduire en AP/AC.

Les autorisations de programme (AP) permettent, par une approche pluriannuelle, d'identifier les « budgets de projets », Valorisés ensuite chaque année par crédits de paiements (CCP). La procédure permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des investissements de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports d'investissement. L'équilibre budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls CP.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** la réhabilitation des infrastructures de la plaine des sports

| projet            | opération             | AP/ total TTC |
|-------------------|-----------------------|---------------|
| Plaine des sports | Vestiaires foot       | 800 000€      |
|                   | Main courante foot    |               |
|                   | Main courante rugby   |               |
|                   | Arrosage des terrains |               |

Avec des CP selon l'échéancier :

|          | 2023   | 2024    | 2025    |
|----------|--------|---------|---------|
| Dépenses | 10 000 | 600 000 | 190 000 |

Le Maire  
 Yannick PAQUE

